

Corrigé des exercices pour la note 2, avril, 2025

1. Classez les verbes suivants en *re-* (avec variantes *ra-* et *r-*) selon le sens du préfixe et la catégorie de la base :

rejouer, refaire, redistribuer, ralentir, relaver, (se) refroidir, rallonger, redire, reculer, recouvrir (la neige recouvre le sol), *rafraîchir* (mettre des glaçons dans une boisson pour la rafraîchir)

	Verbe (base)	Nom (base)	Adjectif (base)
Sens itératif du préfixe (qui indique la répétition)	Rejouer (jouer) Refaire (faire) Redistribuer (distribuer) Relaver (laver) Redire (dire)		
Sens intensif du préfixe (sens faible)	Rallonger (allonger) Recouvrir (couvrir)	Reculer (cul)	Ralentir (lent) Rallonger (long) se refroidir (froid) rafraîchir (frais)

Le verbe *rallonger* peut avoir deux bases : *long* (adj) ou *allonger* (verbe)

En diachronie, un lien peut être établi entre *ralentir* et l'ancien verbe *alentir* (=rendre plus lent) et entre *se refroidir* et l'ancien verbe *froidir* (= rendre froid).

2. Imaginer des contextes où *emploi* et *travail* sont synonymes et d'autres contextes où ils ne le sont pas (*emploi*/travail* et **emploi*/*travail*). Proposez des définitions des deux mots dans chaque cas.**

• Contextes communs où les deux mots sont synonymes :

- Perte d'emploi/de travail
- Le marché du travail / de l'emploi

Il s'agit des sens « Activité laborieuse professionnelle et rétribuée » ; « Activité économique des hommes (aidés ou non par les machines), organisée en vue de produire des biens et des services répondant aux besoins individuels et collectifs » (Petit Robert)

Mais même dans ces sens synonymes, les deux mots ne sont pas interchangeables dans tous les contextes (la synonymie est donc approximative, contextuelle) :

- une offre d'emploi / *de travail
- créer un emploi / *un travail

- Contextes non communs, pas de synonymie :

travail / *emploi

- J'ai beaucoup de travail à faire /*d'emploi à faire (=activité nécessaire à l'accomplissement d'une tâche)
- Salle de travail d'une maternité /*d'emploi (=période de l'accouchement pendant laquelle se produisent les contractions)

emploi / *travail

- Chercher l'emploi d'un mot dans le dictionnaire (=usage) / *le travail d'un mot
- Avoir un emploi du temps chargé (=répartition dans le temps de tâches à effectuer) / *travail du temps

3. Imaginer des contextes où *battre* et *frapper* sont synonymes et d'autres contextes où ils ne le sont pas (*battre*/frapper* et /**battre*/*frapper*). Proposez des définitions des deux mots dans chaque cas.**

- Contextes communs (où *battre* et *frapper* sont synonymes) :

Exemple : Humain+verbe+humain/animé

Le père *bat* son enfant. L'enfant *bat* son chien.

Le père *frappe* son enfant. L'enfant *frappe* son chien.

Définitions dans le cas où *battre* et *frapper* sont synonymes :

Battre : donner des coups répétés

Frapper : donner un ou plusieurs coups

Différence sémantique : *battre*, à la différence de *frapper*, présente obligatoirement le sème /plusieurs coups/

Autre exemple : la pluie *bat* / *frappe* les vitres (=tomber sur)

Mais même dans ces sens synonymes, les deux mots ne sont pas interchangeables dans tous les contextes (la synonymie est donc approximative, contextuelle) :

Frapper quelqu'un au visage / *battre quelqu'un au visage

Avec *frapper* on peut être précis sur le lieu de l'impact, mais pas avec *battre*.

- Contextes non communs – pas de synonymie

battre/*frapper

Le pouls bat lentement (emploi intransitif, sans complément « taper de façon régulière »)

*Le pouls frappe lentement

La gauche a battu la droite aux élections (=gagner, l'emporter sur)
*La gauche a frappé la droite aux élections

Expression figée : battre la campagne/*frapper la campagne (=parcourir pour rechercher, explorer)

frapper/*battre

Un grand malheur l'a frappé (=affliger)
*Un grand malheur l'a battu

Sa maigreur m'a frappé (=impressionner vivement)
* Sa maigreur m'a battu

4. Polysémie ou homonymie ? Justifiez en mobilisant les critères étymologique, sémantique, syntaxique et morphologique (les articles des dictionnaires sont sur le poly distribué en cours)

- I. a. Il a acheté trois **livres**.
b. Ça pèse trois **livres**.

Deux homonymes qui ont des origines différentes ('liber' lat. « écorce » vs. 'libra' lat. « mesure pour les liquides », « balance »), des sens très différents et en plus le genre n'est pas le même (*un livre* : volume (imprimé) d'un nombre assez grand de pages ; son contenu / *une livre* : unité de mesure pour le poids, un demi-kilo). Chacun des deux mots appartient à des familles morphologiques différentes (*un livre* : *livresque, livret, libraire, librairie, librettiste*, mais aussi *libellé* / *une livre* : *équilibre, lire* (monnaie italienne), *niveau* [livel a.f.], *nivellement, libellule*, comp. *livre sterling*).

- II. a. Il boit dans un grand **verre**.
b. Le **verre** est un matériau transparent.

Un mot polysémique : il s'agit d'une métonymie (la matière [b] pour le récipient fait de cette matière [a]).

- III. a. Dans cette région on **élève** beaucoup de moutons.
b. On **a élevé** le prix des denrées.
c. Ces parents **ont élevé** six enfants.
d. On l'**a élevé** à la dignité d'officier de l'ordre.

Même étymologie pour les quatre sens (polysémie donc à ce niveau).

Sémantiquement on perçoit les liens (idée commune générale de « porter plus haut », au sens propre ou figuré).

Une seule entrée dans le Petit Robert ; pourtant le LEXIS (Larousse) en fait trois : b. et d. ensemble (sens de « augmenter » pour b. et de « promouvoir » pour d.), un pour a. (bétail) et un autre pour c. (enfants). Les sens a. et c. sont, par contre, clairement regroupés dans le Petit Robert sous le chef de « contribuer au développement d'un être vivant »).

On peut noter que syntaxiquement d. est différent des autres : *élever* a seulement dans ce cas deux compléments (*élever qqn à qqch*). Mais cette particularité syntaxique ne semble pas être accompagnée d'un sens radicalement différent des autres.

Au niveau de la morphologie, *élevage* et *éleveur* sont clairement associés au « bétail » (sens a. mais pas c.), alors que *élévation* peut correspondre à b. (*l'élévation du niveau des prix*) et à d. (*son élévation au grade d'officier de la Légion d'honneur*), ce qui corrobore la proximité de ces deux sens et justifie leur regroupement dans le Lexis.

- IV. a. Elle **a trouvé** une femme de ménage.
b. J'**ai trouvé** ce film excellent.

L'étymologie est la même (lat. pop. *tropare* : 'composer, inventer, découvrir') ; de ce point de vue on a un seul mot polysémique ; par contre la syntaxe n'est pas la même : a. *trouver* + *COD*, b. *trouver* + *COD* + *attribut de l'objet*), et qui s'accompagne d'une différence de sens relativement importante (a. « rencontrer/découvrir ce que l'on cherchait » vs. b. « constater, juger, estimer »). S'agirait-il du coup de deux homonymes ? Les dictionnaires ne sont pas d'accord : Petit Robert (1 mot avec plusieurs sens, le critère étymologique étant retenu), Lexis Larousse (2 mots différents, selon le critère syntaxique notamment, qui entraîne une différence de sens notable).

- V. a. La **mousse** envahit les marches de pierre de la maison.
b. La **mousse** de la bière déborda du verre.
c. École des **mousses**
d. J'aime la **mousse** au chocolat.

Il faut distinguer, tout d'abord c. *mousse* (nom masculin) des autres exemples où *mousse* est un nom féminin. Au niveau de l'étymologie, a. b. et d. sont regroupés (fr. *mosa*), alors que c. est à part (it. *mozzo* 'jeune fille/garçon'). Selon le critère étymologique, on a donc 2 homonymes, et la sémantique n'a rien de commun non plus (jeune marin c. vs. plante a./écume b./dessert d.). Maintenant si on compare a., b. et d. qui sont liés étymologiquement, on pourrait établir des liens sémantiques : la mousse (a.) est une plante « qui forme une touffe, un tapis (sur une surface) », et la mousse (b.) est une écume « qui se forme à la surface d'un liquide » : il s'agit d'une métaphore qui se base sur une ressemblance d'aspect. Quant à la mousse en d., il s'agit d'un dessert dont la consistance rappelle la mousse en b. : il est léger, aéré et homogène. Les deux dictionnaires consultés (Petit Robert et Lexis) sont d'accord quant à l'autonomie de mousse c. Par contre, pour les trois « sens » restants, le Petit Robert les traite comme appartenant à un seul mot (polysémie donc), alors que le Lexis sépare la plante (a.) des deux autres emplois qui sont traités ensemble (l'écume b. et le dessert d.). Quant à la morphologie, à *mousse* c. est associé *moussaillon* qui, bien sûr, ne convient pas aux autres, mais des différences sont à relever également au niveau des trois sens restants : *moussu* (couvert de mousse, sens a.), *mousser* (produire de la mousse : sens b.), *mousseux* (sens d. : *chocolat mousseux* mais aussi sens b. : *du vin mousseux, des vagues mousseuses*).